

AVIS DE LA MAIRIE – KELOU AN TI KÉR

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 2024

Les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité des membres présents et sont affichées dans le sas de la mairie :

- 1 : information sur les délégations du conseil municipal au maire
- 2 : convention avec la bibliothèque du Finistère
- 3 : zones d'accélération des énergies renouvelables
- 4 : approbation du CFU 2023 commune
- 5 : approbation du CFU 2023 lotissement du Noguel
- 6 : participation frais de cantine école Ste Jeanne d'Arc
- 7 : cession parcelle AS500 rue Eric Tabarly
- 8 : cession parcelle AT644 rue Xavier Grall
- 9 : transfert de droits d'occupation
- 10 : groupement d'achat d'électricité avec le SDEF
- 11 : remplacement d'armoires éclairage public – participation communale au SDEF.

LES GENDARMES AU CŒUR DE LA COMMUNE

Les gendarmes de la communauté de brigades de Plabennec/Lannilis tiendront une permanence dans les locaux de la mairie de Guissény, de 9h à 12h, le mardi 19 mars.

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

À partir du lundi 11 mars, le service eau et assainissement de la CLCL démarre la relève des compteurs d'eau potable à Guissény. Cette relève annuelle obligatoire est l'occasion pour notre releveur de vérifier votre poste de comptage, mais aussi de vous signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse, etc.). Nous vous remercions de faciliter l'accès au compteur (ex. : enlever les pots de fleurs sur le regard, nettoyer l'intérieur du regard...) et de prendre les mesures nécessaires si vous possédez un chien.

À savoir : En cas d'inaccessibilité du compteur, un avis sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez nous transmettre l'index de votre compteur par mail à eau@clcl.bzh en précisant vos coordonnées ou encore nous téléphoner au 02 98 83 02 80). Sans réponse de votre part, votre index sera estimé.

CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIE

Jusqu'au vendredi 22 mars, le service eau et assainissement de la CLCL procède à une campagne de vérification de la conformité des poteaux incendie à Guissény. Ces contrôles à « débit maximum » peuvent générer des perturbations sur le réseau d'eau potable comme une baisse de débit ou de pression, une coloration de l'eau. Cela n'altère en rien la potabilité de l'eau. Pour toutes questions ou demande d'informations : 02 98 83 02 80.

eau@clcl.bzh

TEMPÊTE CIARAN

L'aide est fondée sur la prise en charge d'une partie des coûts d'investissement engagés par les exploitations agricoles ayant été impactées par les tempêtes et les inondations et coulées de boue survenues entre fin octobre et fin novembre 2023 ainsi qu'au début du mois de janvier 2024.

https://www.finistere.gouv.fr/contenu/telechargement/60962/465510/file/DECISION%20INTV%20GECRI%202024-11_version%20comment%C3%A9.pdf

ÉLECTIONS

Pour voter lors des élections européennes 2024 qui auront lieu le dimanche 9 juin, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai, en utilisant le service FranceConnect, ou avec le formulaire papier à retirer en mairie jusqu'au 3 mai.



PORTES OUVERTES ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Samedi 16 mars, de 10h à 12h.

Les enfants nés en 2022 peuvent rentrer en septembre, en février ou avril. 2 classes bilingues breton

Contact : 06 84 45 89 04. <https://esja.toutemonecole.fr/>

TRAVAUX

La circulation sera interdite rue Théodore Botrel, sauf riverains, pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eau potable à compter du 11 mars.

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique se déplace gratuitement dans notre commune pour vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique. Il sera présent à la maison communale les mardis 12 et 26 mars, 9 avril de 14h à 17h, sur rendez-vous à prendre au 02 98 21 13 14, ou à l'accueil de la maison de l'emploi.



DON DE SANG

Du lundi 11 au mercredi 13 mars à l'Atelier à Lesneven. Réservez votre rendez-vous en ligne ou contactez le 02 23 22 53 97 – dondesang.efs.sante.fr

PORTES OUVERTES ÉCOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DU TRÉAS À KERLOUAN

Vendredi 12 avril de 17h30 à 19h30.

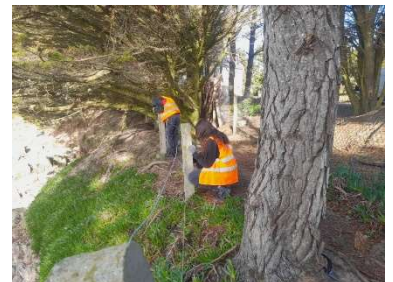
Visite de l'école, rencontre des enseignantes, échanges autour des projets pédagogiques. Des rendez-vous individuels sont possibles à d'autres dates pour les familles qui seraient indisponibles ce jour-là. Tél : 02 98 25 62 70.

ARGENT DE POCHE

Réouverture d'un tronçon du chemin côtier à la pointe du Dibennou

Dans le cadre du dispositif argent de poche, un chantier a été organisé le long du chemin côtier associant jeunes de la commune, agents communaux et élus.

L'opération a permis de ré-ouvrir le tronçon de sentier côtier entre le chemin du Dibennou et la descente d'Ar C'houzog à l'ouest de la pointe, bloqué suite à la chute d'arbres et de branches lors de la tempête Ciaran. Sur ce secteur côtier, deux tronçons demeurent fermés au passage piéton. La commune vous remercie de respecter les passages fermés afin de ne pas accentuer l'érosion. Une déviation du GR34 a été mise en place en lien avec la FFRP dans l'attente de trouver des solutions durables. La déviation du GR34 passe par les chemins de Gwalarn et de Tresseni ; l'accès aux chemins côtiers au bout de la pointe du Dibennou demeure par ailleurs possible.



TRI DES DÉCHETS / LASASTEZ

Ordures ménagères – bac gris
Vendredi 15 mars

Emballages secs – bac jaune
Mercredi 20 mars



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE / LEVRAOUEG

La bibliothèque est ouverte le lundi de 10h à 11h et de 18h à 19h, le mercredi de 10h à 11h30 et de 17h à 18h et le samedi de 10h à 11h30 à Ti an Oll.
Bonne lecture ! <https://guisseny-pom.c3rb.org>.
L'accès à la bibliothèque est gratuit et ouvert à tous.



LE COIN DES ASSOCIATIONS / KORN AR C'HEVREDIGEZHIOU

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Bien vouloir déposer en mairie vos fiches techniques pour vos toutes les manifestations qui auront lieu jusqu'à l'automne.

GUISSÉNY PATRIMOINE HISTOIRE SPERED BRO

En vue d'éclairer et d'enrichir une future publication dans le bulletin de l'association, nous sommes en recherche de témoignages d'anciens élèves de Skol An Aod. Merci de contacter Guissény Patrimoine Histoire Spered Bro, à l'adresse mail suivante : spered-bro@memoire.bzh

À l'occasion des vacances d'hiver, la bibliothèque sera ouverte le samedi 9 mars de 10h à 11h30, à Ti an Oll. spered-bro@memoire.bzh. Facebook : Guissény Patrimoine Histoire.

ESG

Matchs samedi 9 mars à Guissény

Équipe A match à 15h30 contre ASB

Équipe B match à 13h30 contre Plounéventer

Équipe C match à 13h30 contre Arzelliz Ploudalmézeau

HOCKEY CLUB PAGAN

Hockey - Sport Santé : jeudi 10h - 11h à Ti an Oll. Conçu pour que les plus de 60 ans puissent s'amuser, faire du sport et rencontrer du monde ! Pour les débutants !

Hockey - Sport et Motricité : mercredi 10h - 11h près de la salle Jean Fily, Guissény. Un nouveau projet pour les enfants de 3 à 5 ans de Guissény et des environs. Les 1^{ers} pas pour gagner en confiance et en équilibre pour le mouvement et le sport !

Contact : coach@hockeyclubpagan ou 06 52 97 73 09.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ET LES OFFICIERS MARINIERS

vous proposent un couscous royal (ouvert à tous) le lundi 1^{er} avril à partir de 11h30 à emporter (12 €), 12h sur place (13€) à la Maison Communale de Guissény. Menu : couscous, dessert, café (boissons en plus). Uniquement sur réservation avant le 25 avril auprès de Jean-Yves Cloarec au 02 98 25 65 01 ou Noël Guen au 06 09 92 82 19 ou par mail : noel.guen@laposte.net

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

JEUNESSE

Chéquier jeunes : demandez-le !

Pour la 3^{ème} année consécutive, la CLCL réitère son offre pour les jeunes du territoire avec son chéquier jeunes. Un bon moyen pour découvrir de nouvelles activités à moindre coût !

D'une valeur de 20 € (4 chèques de 5 €), ce dispositif vise à inciter les 13-20 ans à pratiquer des activités physiques et culturelles. Il permet de bénéficier d'une réduction dans l'une de nos structures partenaires: Cinéma Even, Spadium, Centre Socioculturel Intercommunal, associations sportives, etc.

Le chéquier est à retirer auprès du Service Info Jeunes. Se munir d'une pièce d'identité.

Informations pratiques au service Info Jeunes au 06 45 85 85 50 ou à sij@clcl.bzh. Liste des partenaires sur clcl.bzh

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

« Ruptures », une génération aux prises avec ses convictions **mardi 12 mars 20h15 au Cinéma Even à Lesneven**. L'ambition professionnelle est-elle compatible avec les enjeux environnementaux et sociétaux de notre époque ? Une ciné-rencontre co-organisée dans le cadre du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), par la Communauté de Communes Lesneven Côte des Légendes, Éner'gence et l'association Kolibris du Léon. Informations pratiques : Film de Arthur Gosset (2021). Durée : 60 min. Tout public. Entrée gratuite, sans inscription.



SALON JOBS D'ÉTÉ & EMPLOIS SAISONNIERS

Salle Kerjézéquel à Lesneven le samedi 16 mars, de 10h à 13h : rencontres avec les employeurs, information/espace moins de 18 ans, pôle alternance et organismes de formations. Venez rencontrer les employeurs du territoire présents (restauration, services à la personne, commerce, agriculture, agro-alimentaire, animation, intérim ...) Gratuit et ouvert à tous. Pensez à apporter des CV.

FORMEZ-VOUS GRATUITEMENT AU COMPOSTAGE

Le maître composteur de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) anime des ateliers bimensuels dédiés à la pratique du compostage. L'occasion pour les habitants de s'initier ou de se perfectionner à cette pratique de manière ludique. Le p'tit plus : un bioseau est offert à chaque participant.

Informations pratiques

Ateliers du mois de mars : mercredi 13 mars à 16h et samedi 23 mars à 10h à l'Hôtel communautaire (12, Bd des Frères Lumière 29260 Lesneven). Inscription aux ateliers sur <https://www.clcl.bzh/ateliers-compostage>.

CLIMAT : QUEL HÉROS ÊTES-VOUS POUR LA PLANÈTE ?

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la CLCL, en partenariat avec Éner'gence, organise un escape game « Quel héros, êtes-vous pour la planète ? » le mercredi 10 avril de 14h30 à 17h30, à la Médiathèque René Pétillon de Lesneven.

Ce jeu d'évasion est ouvert gratuitement aux enfants de 8 ans et plus du territoire, accompagnés de leurs parents. Le but ? Résoudre les 5 énigmes du climat ! Une manière ludique de découvrir les grands enjeux du changement climatique et de l'empreinte carbone.

Aucune inscription préalable : vous serez accueilli à mesure de votre arrivée par une animatrice d'Éner'gence, l'agence Énergie - Climat du Pays de Brest.

Informations pratiques - Gratuit. Tout public à partir de 8 ans. Par équipe de 3 à 4 personnes. Durée : de 10 ou 30 minutes selon le nombre d'énigme(s) à résoudre.

LA FABRIQUE D'IMAGINAIRE

Concert des TekMao, brasserie du coureur de grève à Plounéour-Brignogan-Plages le vendredi 15 mars à 20h30. Accès à la brasserie dès 18h30. Tarif : 5 €.

À l'approche de cette date festive qu'est la Saint-Patrick, la fabrique d'imaginaire vous propose un concert dans un lieu on ne peut plus convivial : une brasserie artisanale de la Côte des Légendes !

Au programme : la créativité folle des TekMao, un trio nord finistérien qui a fusionné la musique traditionnelle bretonne et la Techno. D'un côté, des thèmes et des instruments que l'on peut retrouver en Festoù-Noz. De l'autre, des instrus électroniques et répétitives, profondément liées à la fête. En résulte un cocktail qui fait naturellement bouger les têtes et danser les foules !

Une invitation aussi belle qu'inattendue que vous propose ce nouveau spectacle des P'tites Fabriques, qui sera arrosé (avec modération) des bières artisanales de Simon Claden, du Coureur de Grève.

Accès à la brasserie du coureur de grève dès 18h30
Repas possibles sur place : patates au lard ou gratin de légumes + p'tit dessert local pour 9 €. Paiement en ligne ou sur place en espèces uniquement.

NUMÉROS UTILES

Cabinet médical Evit ar Vuhez
02 98 25 61 21. Rdv sur Doctolib.
Dr Stricot 02 98 25 78 78
Urgences médicales 15
Cabinet dentaire 02 98 25 61 27
Pharmacie 02 98 25 61 12 ou 3237
Kiné à domicile 07 66 73 93 24
Cabinets infirmiers :
Bleu Océan 02 98 25 77 76
An Avel 02 98 25 62 60
Cabinet des infirmières 02 29 62 31 69

Gendarmerie 02 98 04 00 18 ou 17
Pompiers 18 ou 112
ENEDIS 09 70 83 19 70
Eau-assainissement 02 98 83 02 80
Déchets 02 98 21 87 88

CINÉMA EVEN LESNEVEN

Dune : deuxième partie
Vendredi 8 à 14h15
Samedi 9 à 20h15
Dimanche 10 à 15h45
Lundi 11 à 20h15

Rose, petite fée des fleurs
Vendredi 8 à 9h45

Il reste encore demain
Vendredi 8 à 20h15

Redadeg ar formaj Laezh
Samedi 9 à 14h15

Une vie
Dimanche 10 à 10h45
Dimanche 10 à 20h15

Rupture
Mardi 12 à 20h15

CORRESPONDANTS PRESSE

Le Télégramme :
Isabelle Delattre
idelattre.telegramme@gmail.com

Ouest France :
Thierry Maheas
thierry.maheas@wanadoo.fr

FOOD TRUCKS

Camion bleu : 06 95 47 67 00
(mercredi) Place Saint Sezny

L'Anae street food : 06 71 69 01 22
(vendredi) Place de la mairie

INFOS PAROISSIALES / AR PARREZIOÙ

Samedi 9 mars : messe à 18h à Lesneven.
Dimanche 10 mars : messe à 10h30 à Guissény.
Mardi 12 mars : messe à 9h15 à la chapelle Pol de Brignogan « Fête de St Paul Aurélien »

Temps de carême : la CCL de La Côte-des-Légendes vous invite à prendre le temps de vous arrêter, un instant, pour un temps de réflexion le dimanche 17 mars de 10h à 10h30 avant la messe en l'église de Goulven.
Maison paroissiale de Plounéour : permanences mercredi et samedi de 10h à 11h30.

ANNONCES / A BEP SEURT

MOULIN DU COUFFON

Le restaurant du Moulin du Couffon est ouvert tous les soirs pendant les vacances ! L'occasion de venir découvrir les nouveautés de Robin avec notamment le lieu jaune poché, crème chou fleur, pesto d'épinards et noisettes grillées. Robin Boudias 06 21 40 21 53 - Noémie Houdusse 06 85 28 39 89.

IMMOBILIER DE LA CÔTE DES LÉGENDES

Vanessa et Claude vous accompagnent dans vos projets de vente ou d'achat d'un bien. Nous habitons Guissény et Kerlouan, et connaissons parfaitement l'évolution du prix du marché. Depuis 12 ans, nous travaillons dans la plus grande sincérité et honnêteté avec nos clients. 06 63 35 44 18 ou 06 74 80 79 14.

RECHERCHE AIDE MENAGERE ET/OU JARDINAGE

Pour nous aider à entretenir notre maison à Guissény pour locations saisonnières, nous recherchons une personne de confiance pour les tâches ménagères et/ou jardinage (tonte pelouse et taille de haie). Merci ! Tél : 06 07 09 59 99.

MAISON DE L'EMPLOI/FRANCE SERVICES

Atelier « Je prépare ma retraite » animé par la CARSAT Bretagne le mardi 12 mars de 14h à 17h à la salle communautaire de Lesneven. Vous avez plus de 55 ans, vous êtes (ou vous avez été) affiliés au régime général et vous souhaitez vous renseigner sur les démarches à effectuer pour votre départ à la retraite. Les places étant limitées, merci de vous inscrire au 02 98 21 13 14 ou à l'accueil de la Maison de l'Emploi/France services 12 bd des Frères Lumière Lesneven. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h30 (16h30 le vendredi). Tél : 02 98 21 13 14.
Email : accueil@maison-emploi-lesneven.fr

AIDE À DOMICILE

Je vous propose un accompagnement personnalisé adapté à vos besoins dans les actes de la vie quotidienne : tâches ménagères, courses, préparation des repas. Paiement CESU crédit impôt. 06 31 37 21 16.

SERVICE SOCIAL MARITIME

Jean-Baptiste Dherbercourt, assistant social, intervenant auprès des marins du commerce et de la pêche, pour le service social maritime, propose durant le mois de mars, des rendez-vous au poste de Brest, ainsi que des visites à domicile. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le bureau de Brest au 02 98 43 44 93, ou par mail : brest@ssm-mer.fr. D'autres permanences ont également lieu, n'hésitez pas à nous contacter.

ESPACE NATURE & BIEN-ÊTRE Guissény, 1 rue Traverse, organise le dimanche 24 mars de 9h30 à 12h : atelier mouvement délié (animatrice : Emmanuelle de Cie Grandeur Nature) - Tarif de la prestation : 10 €/personne (prévoir votre tapis de sol ou une grande serviette), de 14h à 16h : atelier "Les plantes pour détoxifier et approche des aliments pour affiner sa silhouette" (animé par Sabine) + présentation du massage Chi Nei tsang (animé par Christine) - tarif de la prestation : 5 €/personne. Au plaisir de vous accueillir pour passer une journée pleine de zénitude... Inscription à la journée (places limitées à 8 personnes). Renseignements & Inscriptions au 06 31 69 09 35 (Sabine), avant le 23 mars.

ADMR

- Venez vous entraîner et exercer votre mémoire à travers des jeux de concentration et d'écriture, sur Lesneven. Animation à destination des personnes âgées de plus de 60 ans, désireuses de stimuler leur mémoire et d'en apprendre plus sur son fonctionnement. Séances sous le signe de la convivialité au centre socioculturel, 2 vendredis matin par mois. 07 85 84 45 35.
- Venez découvrir les bienfaits de la sophrologie lors de 5 séances gratuites à Lesneven. Cette animation est à destination de toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, curieuses d'expérimenter une technique de relaxation et de gestion du stress. Les séances auront lieu au centre socioculturel, les mardis 12, 19 et 26 mars, 2 et 9 avril 2024 de 14h à 15h15. Inscription au 07 85 84 45 35.

PORTES OUVERTES

- MFR Plabennec et Ploudaniel : vendredi 15 mars de 17h à 19h et samedi 16 mars de 9h à 17h. Tél : 02 98 40 40 73.
- MFR St Renan : vendredi 15 mars de 17h à 20h et samedi 16 mars de 9h à 18h. Tél : 02 98 84 21 58.
- Skol Diwan Lesneven toute l'année sur rendez-vous. Tél : 02 98 83 37 24.
- MFR Plounevez-Lochrist : vendredi 15 mars de 17h à 20h et samedi 16 mars de 9h à 17h. Tél : 02 98 61 41 30.

SOIRÉE IRLANDAISE ST PATRICK

Repas le 16 mars à partir de 19h à la salle polyvalente, organisé par l'APE de Kernilis. Réservations obligatoires au 06 03 93 59 47. Venez avec un accessoire vert ou orange pour gagner une boisson gratuite (1 boisson par personne).

FEST-DEIZ DE LA SAINT-PATRICK

Avec Paotred ar Riwall, Bodénès-Hamon, les Méchants Violons, Trio GRS, à Brignogan-Plages, salle Kastell Mor, dimanche 17 mars à partir de 15h. Adulte : 5 €, enfant moins de 12 ans : gratuit. Organisation association Unan Daou Tri, tél : 06 03 09 25 14, courriel : unan.daou.tri29@gmail.com.

PLOUGUERNEAU ACCUEIL SOLIDARITÉ

Braderies à la boutik, 2b Kenan Uhella, de 9h à 12h le samedi 16 mars.

VESTIBOUTIQUE LESNEVEN

La vesti-boutique de la Croix-Rouge à Lesneven accueille tous les publics les lundis et mardis matin ainsi que les jeudis, vendredis et samedis après-midi. Ayez le souci de l'économie ou celui de l'écologie, venez choisir de jolies pièces (vêtements et accessoires)

hommes, femmes, enfants à très petits prix. Nous proposons des articles de seconde main et des articles neufs. Nous vous accueillons avec le sourire, venez nous rencontrer au 4, place de l'Europe à Lesneven. Tél : 02 98 21 09 28.

NUIT DE NOCE LANNILIS,

Dimanche 10 mars de 9h30 à 12h30, atelier technique alexander voix et improvisation. Un temps pour se retrouver dans son corps se centrer, se diriger, écouter, et mettre la voix en mouvement pour aller doucement s'amuser ensemble avec les sons, les mots, composer ensemble. Un temps pour soi pour se laisser chanter. Plus d'infos, Joëlle Colombani 06 51 30 28 78.

FORUM DES MÉTIERS DE LA MARINE NATIONALE

Le jeudi 21 mars de 9h30 à 16h – espace culturel de Saint-Renan. Présence du stand de réalité virtuelle qui permet aux jeunes de vivre l'immersion dans un sous-marin nucléaire, une frégate multi-missions, ou un avion de chasse rafale. L'occasion pour les jeunes d'échanger avec des plongeurs démineurs, fusilier marins, spécialistes de l'aéronautique navale, atomiciens, détecteurs sur sous-marins, et bien d'autres. La marine c'est 4200 postes à pourvoir dans 80 métiers, à tous les niveaux scolaires, de 17 à 30 ans. Candidature toute l'année, au 8 bis rue Colbert à Brest. Entrée libre et gratuite.

RECYCLERIE LEGEND'R – SAMEDI 9 MARS

Promotion exceptionnelle sur les vêtements hiver (pour adultes), le sac de 30 litres à 4 € de 10h à 16h30, 4 place du champ de bataille (ancienne caserne pompiers) à Lesneven.

ALCOOL-ASSISTANCE PLOUVIEN-PLOUDALMEZEAU

Prochaine réunion mensuelle le vendredi 15 mars à 20h30 à la salle du Mille Club à Lannilis. Thème : l'importance de l'engagement associatif. Réunion ouverte à tous. Tél : 06 71 02 81 29.

TI AR VRO BRO-LEON

Kwizz en breton au Bar ha Gwin à Plouguerneau avec Ti ar vro Bro-Leon. Venez tester vos connaissances générales en équipe autour d'un verre ce vendredi 8 mars à 20h.

Après-midi jeux de société en breton au café Malok à Kerlouan le dimanche 17 mars de 15h à 17h organisé par Ti ar vro Bro-Leon. Ouverts aux bretonnants de tous niveaux et de tous âges. Venez découvrir la sélection de jeux et n'hésitez pas à apporter vos jeux préférés.



Plage du Vougot, par Nathalie Tourbot

Vous souhaitez passer une annonce dans le Guiss'hebdo ?
Envoyez un mail avant le mardi 17h à
communicationguisseny@gmail.com



AGENCE POSTALE (APC)
Ouverte le mardi, mercredi,
vendredi et samedi
de 8h45 à 11h45.
Lévé de courrier à 11h45.

MAIRIE
Ouverte du lundi au mercredi
de 8h45 à 11h45 et de 14h-17h
vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 16h
samedi de 8h45 à 11h45. Fermée le jeudi

Compte rendu succinct du conseil municipal du 29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le-vingt-neuf février à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire.

CM/24-01001

Informations sur les délégations au Maire

Le maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation et le conseil municipal en prend note.

- Remplacement portes et fenêtre sur bloc sanitaire par MCP BRAMOULLE : 19 721,87 €HT
- Remplacement fenêtres de toit + préparation toiture SUD pour panneaux Photovoltaïques par MCP BRAMOULLE : 15 260,76 €
- Mission d'appel à concurrence assurance « construction », SAS CONSULTASSUR : 2 355 € HT
- Plaques de numérotation de maison, SODIMAR : 2 806 € HT
- Panneaux de rue, SODIMAR : 6 904,52 € HT
- Diagnostic maison pluridisciplinaire de santé, Office santé : 8 000 € HT
- Migration GESCIME 3 vers version 4 + option Contenu éditorial, GESCIME : 2 005 € HT

CM/24-01002

Convention bibliothèque départementale

Madame Renée GALL, adjointe chargée de la « Dynamique locale et tourisme » regroupant notamment la culture, les associations, le sport, l'école intercommunale de musique et le tourisme, informe l'assemblée de la démarche du conseil départemental qui par délibération de juin 2022, souhaite la mise en place d'une convention avec les communes portant sur le soutien à la lecture publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 15 voix « pour », autorise le maire à solliciter un accord dans l'article 12, à savoir atteindre une surface de 50 m² au moins, et étant une gestion par l'équipe bénévole, veiller à la formation initiale d'au moins 3 personnes de l'équipe ; autorise le maire à signer la convention après accord dans l'article 12 par le conseil départemental ; décide d'inscrire les sommes sollicitées dans la convention aux budgets annuels sur la durée de celle-ci.

CM/24-01003

ZAEnR – Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables

Monsieur Joël PASCOËT, conseiller délégué à l'environnement informe sur la démarche d'inscription de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) sur le territoire national. La définition de ces zones se fait dans une logique ascendante des territoires communaux au niveau régional via les EPCI. La CLCL accompagne chaque commune du territoire (transmission d'information, mise en forme cartographique, lien avec les services de l'État...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés ; accepte le principe de développement de panneaux photovoltaïques sur les toitures et sur ombrières ; accepte comme zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) de la commune les zones proposées ; accepte la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le sous-préfet, sous forme cartographiques (SIG) via le portail cartographique ENR (site internet : <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>) ainsi qu'à la CLCL.

CM/24-01004

Approbation du CFU 2023 commune

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal le compte financier unique (CFU). Il est établi, à la clôture de l'exercice, à la fois par l'ordonnateur et par le comptable. La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public, dans le respect de leurs prérogatives respectives. À la clôture de l'exercice 2023, le CFU du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de 1 258 752,70€.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 15 voix « pour », valide le CFU 2023 de la commune et autorise le maire à signer le CFU 2023 de la commune.

CM/24-01005

Approbation du CFU 2023 Lotissement NOGUEL

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal le compte financier unique (CFU). Il est établi, à la clôture de l'exercice, à la fois par l'ordonnateur et par le comptable pour chaque budget. A la clôture de l'année 2023, le CFU du NOGUEL fait apparaître un déficit cumulé de 87 422,35 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 15 voix « pour », approuve le CFU du Lotissement du NOGUEL pour l'exercice 2023 comme présenté, et autorise le maire à le signer.

CM/24-01006

Participation cantine de l'école Ste Jeanne d'Arc

Monsieur le maire rappelle l'engagement de la commune pour ses politiques d'accompagnement des enfants dans son rôle d'acteur de la communauté éducative et plus particulièrement sur les temps pédagogiques que sont les temps périscolaires. Rappelant que la pause méridienne est un temps à l'éducation de l'alimentation mais aussi un temps pour la santé publique.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », confirme son soutien financier supplémentaire pour accompagner l'école Ste Jeanne d'Arc au changement de prestataire, confirme les modalités de calcul de participation par repas :

0,94 € + (prix du repas facturé par la cuisine centrale à l'école – 2,79 €), et autorise Monsieur le maire à inscrire les dépenses au budget.

CM/24-01007	Cession parcelle AS 500 rue Éric TABARLY
--------------------	---

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », accepte la cession de la parcelle

AS 500 au bénéfice de Mme Marie-Françoise SENANT au prix de 45€/m² soit une valeur de 5 490 € net vendeur, restant à la charge de l'acquéreur les frais inhérents à la cession, et autorise le maire à signer tous les actes nécessaires à cette cession.

CM/24-01008	Cession parcelle AT 644 rue Xavier GRALL
--------------------	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », accepte la cession de la parcelle AT 644 au bénéfice de M. Nicolas LE VERGE pour un montant de 20 000€ net vendeur, restant à la charge de l'acquéreur les frais inhérents à la cession, et autorise le maire à signer tous les actes nécessaires à cette cession.

CM/24-01009	Transfert de droits d'occupation
--------------------	---

Une convention d'occupation du domaine public sur le domaine privé communal, avec la société Free Mobile a été signée le 16 février 2022. Par courrier du 27 décembre 2023, Free Mobile informe qu'elle a réorganisé son parc de stations radioélectriques et a transféré l'activité de gestion et d'exploitation de ses sites à la société On Tower France. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », donne son accord pour le transfert de la convention à la société On Tower France, et autorise le maire à signer la nouvelle convention.

CM/24-01010	Groupement d'achat d'électricité avec le SDEF divers
--------------------	---

Le SDEF a lancé en 2022, un appel d'offres pour la fourniture de gaz et d'électricité pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. Il rappelle que dans ce contexte énergétique européen, les prix de l'électricité et du gaz atteignaient des records historiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes du SDEF pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, accepte que le SDEF soit désigné comme coordonnateur du groupement, qu'il procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un cocontractant, autorise le maire à signer la proposition d'adhésion au groupement et de ses éventuels avenants, autorise le maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

CM/24-01011	Remplacement d'armoires éclairage public - Participation communale au SDEF
--------------------	---

Monsieur le maire indique que de nombreuses armoires de commande de l'éclairage public ne sont plus conformes et que la rénovation des 8 armoires vétustes suivantes est nécessaire : Place de la résistance, Route de la Palud, Rue Alain Colas, Route du Vougot, Quillimadec, Route de Lesneven, Route de la Croix et Route de Brendaouez.

La rénovation de ces 8 armoires est estimée à 18 000 € HT. Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 13 novembre 2017, le financement s'établit comme suit : SDEF 9 000 € HT - Commune : 9 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », accepte le projet de réalisation des travaux de rénovation des 8 armoires de l'éclairage public présenté ; accepte le plan de financement proposé par le maire et le versement de la participation communale estimée à 9 000 € ; autorise le maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants ; autorise le maire à réaliser les écritures comptables qui en découlent.

ADCM/23-09	INFORMATIONS DIVERSES
-------------------	------------------------------

- ✓ Notre candidature au programme « **Village d'Avenir** » a été retenue avec les communes de Kernilis et Kernouës.
- ✓ Dans le cadre de la candidature du conseil départemental auprès de l'UNESCO, l'enclos paroissial de Guissény n'est pas retenu dans la liste indicative de la France et ne sera donc pas proposé sur la liste au titre cette candidature.
- ✓ Après échanges avec l'association du hockey club, le fabricant et le poseur, il nous a finalement été confirmé que le nouveau sol sera compatible avec la pratique sportive de l'association. Il sera cependant nécessaire de protéger le sol lors de certaines activités.
- ✓ LA Pays de Brest propose à la commune d'expérimenter une aire de covoiturage et de service en centralité. De telles aires sont déjà déployées sur le Pays (Exemple le Conquet). Celle-ci sera placée sur le parking de la mairie et nécessitera un balisage particulier.
- ✓ Le permis du NOGUEL 2 est signé et le marché lancé. Son estimation est de 345 700 € HT. Il sera proposé 21 lots libres allant de 398 à 461 m² et 2 lots de 787 et 934 m² pour la réalisation de logements à loyer modéré qui devront recevoir à minima 8 logements par lot.
- ✓ M. Jean-Louis BONDU est nommé référent communal « covoiturage » dans le cadre de la mission menée par la CLCL pour la promotion de ce mode de déplacement. Des formations sont prévues dans le 1^{er} semestre.

Le compte rendu complet est disponible sur le site internet de la mairie ou sur demande par mail ou format papier.